

Enquête de satisfaction sur nos formations en médiation

Notre équipe marketing a mené une enquête de satisfaction en juin 2022 concernant les formations en médiation de Cnam Entreprises. N'hésitez pas à consulter les résultats de cette enquête.

Une enquête a été envoyée à près de **300 apprenants** avec pour objectif de mieux comprendre leurs motivations initiales et leur devenir professionnel à l'issue de leurs parcours de formation. Le contenu pédagogique et la qualité des intervenants sont les deux principaux critères de choix mentionnés par les répondants. Par la suite, les apprenants ont orienté leur carrière professionnelle majoritairement vers la pratique de la médiation singulière ou institutionnelle.

Consultez toutes nos formations en médiation pour en savoir plus sur les parcours proposés :

[Certificat de spécialisation - La médiation dans l'institution : maîtrise et analyse de pratique du médiateur](#) (CS77)

[Certificat de compétence - Pratiques de médiation](#) (CC45)

[Conduite de dispositifs de médiation singulière - La formation de coach professionnel au Cnam](#) (FCMC01)

[La médiation et le collectif](#) (FCMC02)

+ [Cliquez ici pour zoomer sur l'infographie](#)

Résultats de l'enquête de satisfaction sur nos formations en médiation

Dates de l'enquête : 09/06/2022 au 11/07/2022



300 personnes
interrogées



Taux de réponse :
24 %



27 % des répondants ont choisi ces formations
pour leur contenu pédagogique



21 % ont choisi ces formations pour la qualité des intervenants

Après la formation



28 %
des profils
se sont tournés
vers la médiation
singulière



20 %
des répondants ont
poursuivi leurs carrières
dans la médiation
institutionnelle



18 %
des participants
se sont tournés
vers la médiation
en entreprise

Les principaux bénéfices mis en avant par les répondants sont :

- L'acquisition de méthodologies pour **25 %** des réponses
- L'actualisation des compétences pour **19 %** des participants

Résultats de l'enquête de satisfaction sur nos formations en médiation



**Médiation
singulière**



**Médiation
institutionnelle**



**Médiation
en entreprise**

20 septembre 2022